

# La brève de l'Interco

Septembre 2011 - n°12



La lettre de la Communauté de communes - Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise



**Les transports scolaires :  
un service quotidien pour les familles p. 4 / 5**



# Le SMITOM de Tarentaise

## Le tri sélectif

Entre 2009 et 2010, la quantité d'emballages collectés est restée stable, avec une légère diminution de 1,5%.

En 2010, le geste de tri des habitants et des touristes du canton de Bourg Saint Maurice a permis de recycler 650 tonnes de matériaux (plastiques, cartonnets...).



### ● Comment les habitants trient ?

**La quantité peut être améliorée :** les habitants trient environ 28 kg par an. Il existe une marge de progression importante puisque la moyenne nationale est de 39,8 kg par an et par habitant. Des efforts sont notamment à faire sur le tri des papiers et des plastiques.

**La qualité est bonne :** 11% des déchets collectés dans les bacs jaunes ont été incinérés car ils n'étaient pas recyclables. Cette proportion est inférieure à la moyenne nationale située autour de 20 %. La majorité des erreurs de tri concerne le plastique.



### ● Le plastique n'est pas recyclable : seuls les flacons et bouteilles le sont !

Pour qu'un plastique soit recyclable il faut : un centre de tri qui puisse le trier, une industrie capable de le recycler et un intérêt économique suffisant pour ces industries.

Aujourd'hui, seuls le **PET** (polyéthylène téréphtalate) clair et coloré et le **PEHD** (polyéthylène haute densité) sont recyclables en France. En cas de doute, regardez le code de la résine sur le fond du contenant.



### ● Ce que devient le plastique trié :

Il est utilisé pour fabriquer de nouveaux objets. Par exemple, une usine située en Isère utilise du plastique issu du recyclage pour la fabrication de sièges auto enfants.

### ● Pour bien faire : j'écrase les bouteilles (dans la longueur) et je peux remettre le bouchon.

## Jeu des 5 erreurs : lequel est recyclable ?



Réponse : Seule la bouteille d'huile est recyclable

**En cas d'hésitation :** je mets dans la poubelle grise. Mise dans la poubelle jaune, l'erreur de tri sera incinérée avec un surcoût de 150 euros / tonne pour la collectivité.

Plus de renseignements : SMITOM de Tarentaise au 04.79.09.80.56 ou moinsdedechetsentarentaise@smitomtarentaise.fr

# Passage à la TNT

## Le 20 septembre sur notre territoire

Dans quelques jours, la région Rhône-Alpes passera au tout numérique avec l'arrêt définitif de la diffusion des six chaînes de télévision analogiques reçues par l'antenne râteau. Ce système sera remplacé par la Télé Numérique Terrestre (TNT) ou par un autre mode de diffusion numérique (satellite, câble, ADSL, fibre optique).

De nombreux pays ont déjà adopté cette nouvelle technologie pour obtenir **une meilleure qualité de réception d'image et de son.**

La France a commencé en février 2010 ce basculement région par région après que le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel ait arrêté le calendrier de passage et la liste des émetteurs basculant au numérique.



En Haute Tarentaise, **la Communauté de Communes** qui est compétente en matière « d'implantation et d'exploitation des relais de télévision » **devra prendre en charge le coût d'investissement et de fonctionnement des trois émetteurs non retenus** par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel sur le territoire pour assurer la continuité de ce service public.

### Que devez-vous faire ?

Les foyers qui reçoivent les chaînes analogiques par l'antenne râteau doivent **s'équiper d'un mode de réception numérique** (les téléviseurs vendus après 1981 ont une prise PériTel, il suffit donc de brancher un adaptateur TNT, ceux vendus après mars 2008 ont la TNT intégrée).

Après le 20 septembre 2011, il faudra **effectuer une nouvelle recherche** et mémoriser les programmes. 19 chaînes nationales gratuites seront alors disponibles. ■

Des aides à l'équipement existent, pour en savoir plus : [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr) ou 0970 818 818 (prix d'un appel local).

Les foyers ayant des difficultés de réception après le 20 septembre peuvent s'adresser à la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise au 04.79.41.01.63.

# Consultance architecturale

## Qu'est ce que c'est ?



C'est un dispositif de **conseil en architecture, urbanisme et environnement** proposé aux particuliers pour les aider dans l'amélioration de leurs projets.

Ce service public auparavant géré au niveau communal est désormais transféré au niveau intercommunal et mis à disposition sur l'ensemble des communes du territoire avec l'aide du Conseil général de la Savoie.

Les personnes le souhaitant, pourront **rencontrer un architecte-conseiller** pour des travaux faisant l'objet d'une déclaration en mairie. Cet architecte aidera les demandeurs dans l'élaboration de leur projet en tenant compte du Plan Local d'Urbanisme et des différentes chartes, sans toutefois se charger de la maîtrise d'oeuvre.

Ce service est proposé par le Centre d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE) **gratuitement** aux particuliers en prenant rendez-vous auprès du Service Urbanisme de votre mairie. ■

Plus de renseignements : [www.cauesavoie.org](http://www.cauesavoie.org)

### Les principales délibérations du Conseil communautaire :

#### Du 20 juin à Tignes :

- Opération budgétaire d'acquisition d'une parcelle à la ZAC des Colombières,
  - Avis du Conseil Communautaire sur le Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale,
  - Groupement de commandes en vue de l'acquisition de défibrillateurs,
  - TNT : demande de fréquence,
  - Approbation du Rapport d'activités 2010.
- Il est consultable en ligne sur le site Internet [www.hautetarentaise.fr](http://www.hautetarentaise.fr) ou en lecture à la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise,
- Règlement pour l'organisation des évaluations départementales (musique),
  - Convention triennale avec le Conseil général de la Savoie (musique).

# Les Transports Scolaires : un service quotidien

## ● Comment ça fonctionne ?

De nombreuses familles de Haute Tarentaise sont concernées par ce **service quotidien** qui permet aux enfants et aux jeunes de la vallée de rejoindre leurs établissements.

**Le service Transports Scolaires organise les circuits pour les 1500 élèves de l'enseignement maternel, primaire, secondaire et supérieur du territoire** avec un budget 2011 de 1 343 810 euros. La Communauté de Communes est ce qu'on appelle : « autorité organisatrice de second rang » des transports scolaires sur le canton de Bourg Saint Maurice. **Elle assure l'organisation, le suivi des points d'arrêts et l'inscription des élèves pour le compte du Conseil général de la Savoie qui assume le fonctionnement et le financement.**

La Communauté de Communes est ainsi le relais de proximité des familles pour répondre au mieux à leurs besoins dans le cadre de la charte départementale qui fixe les droits et les conditions d'accès.

En Savoie, le Conseil général consacre un budget de 22 millions d'euros pour assurer un service de qualité, sécurisé et gratuit. Il existe en tout, 500 circuits dédiés aux scolaires qui transportent 23 000 élèves dans le département.

## ● L'organisation des circuits :

La Communauté de Communes organise **35 circuits quotidiens et 14 circuits d'internes** (lundi matin et vendredi soir) desservant les établissements scolaires de Bourg Saint Maurice, Moûtiers, Albertville et Ugine pour faire face aux besoins.

On compte 962 demi-pensionnaires, 408 internes, 114 externes, 208 maternelles, 525 collégiens, 168 lycéens de Moûtiers et 122 lycéens de Bourg Saint Maurice transportés en Haute Tarentaise.

**Pour chaque circuit, le service Transports Scolaires édite une fiche descriptive** avec le numéro et le nom du circuit, le transporteur, les points d'arrêts et les horaires de ramassage. Ces fiches sont disponibles en ligne sur le site Internet [www.hautetarentaise.fr](http://www.hautetarentaise.fr)

**Dès qu'un circuit comporte 7 enfants ou plus de maternelle, une accompagnatrice est présente dans le bus.** Son rôle est d'accueillir les enfants dans le car, de contrôler les élèves présents à l'aller et au retour et bien sûr de veiller à leur sécurité en cas d'incident ou d'accident.

En 2010, La Communauté de Communes a procédé à une formation des 13 accompagnatrices de Haute Tarentaise pour leur rappeler leurs responsabilités et les consignes nécessaires à la sécurité et au bon fonctionnement du service.

## ● Comment s'inscrire ?

- **Pour les ré-inscriptions**, les élèves reçoivent après les vacances de Pâques par le biais des établissements scolaires, un formulaire pré-imprimé. Les familles doivent vérifier les données et éventuellement apporter les corrections nécessaires.

- **Pour une première inscription**, un formulaire vierge est disponible en mairie ou à la Maison de l'Intercommunalité à Séiez.

**L'inscription aux transports scolaires se fait chaque année avant le 15 juin.**

Cette règle ne s'applique pas pour les élèves dont l'affectation a été tardive (justificatif de l'établissement scolaire), les élèves ayant déménagé en cours d'année (présentation d'un justificatif de domicile) et les saisonniers qui arrivent en cours d'année. Pour tous ces cas, les familles doivent s'adresser au service Transports Scolaires de la Communauté de Communes afin d'obtenir les renseignements nécessaires à leur inscription.

Les cartes de transport et l'ensemble des informations utiles aux familles (circuits, horaires...) sont disponibles chaque année à la fin du mois d'août dans la mairie du domicile. Pour rappel, l'élève doit **présenter sa carte avec photo à chaque montée dans le car**. Des contrôles sont effectués régulièrement sur l'ensemble des circuits.

## ● Quel coût ?

**Le Conseil général de la Savoie prend en charge la quasi totalité du coût de transport**, soit environ 954 euros par an et par élève.

Seuls les frais d'inscription sont à la charge des familles. Pour l'année scolaire 2011/2012, les frais d'inscription s'élèvent à : 41 € pour le premier enfant, 36 € pour le deuxième, 31 € pour le troisième et gratuit à compter du quatrième.



### Les transports collectifs en Haute Tarentaise :

● *Pour tous : trois lignes sont proposées toute l'année par le Conseil général de la Savoie (Bourg Saint Maurice – Les Arcs T11, Bourg Saint Maurice – Val d'Isère - Tignes T14 et T 15).*

*D'autres lignes viennent également compléter cette offre en saison d'hiver et d'été. Pour connaître les horaires et les tarifs : [www.mobisavoie.fr](http://www.mobisavoie.fr) ou 0.820.205.330.*

● *Pour 50 euros de plus par an, les jeunes détenteurs d'une carte de transports scolaires ou d'un titre SNCF délivré par le département, peuvent circuler librement en Savoie sur tous les circuits de transports collectifs « Belle Savoie Express » hors Chambéry.*

### Rappel des bonnes conduites :

● attendre que le bus soit reparti pour traverser,



● attacher obligatoirement sa ceinture de sécurité,



● respecter le matériel à l'intérieur du bus,

● et bien sûr : politesse envers le conducteur !

## ● Et la sécurité ?

**La Communauté de Communes de Haute Tarentaise veille au bon déroulement des transports scolaires** sur le territoire et tout particulièrement à la sécurité des 1500 élèves transportés chaque semaine.



Pour cela, elle travaille avec l'ANATEEP (l'Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public) qui anime chaque année, **des journées d'éducation à la sécurité routière dans les transports scolaires** auprès d'élèves de primaire et de collège.

En 2010, ce sont 300 élèves de Haute Tarentaise qui ont bénéficié de cette sensibilisation à la sécurité dans les bus. ■

Plus de renseignements :  
Service Transports Scolaires au 04.79.41.51.45

## Environnement

### Déchetteries : comment ça fonctionne ?



Quatre déchetteries (Bourg Saint Maurice, Tignes, les Arcs et Montvalezan) sont mises à disposition des particuliers (gratuitement) et des professionnels (8 euros le ticket) pour déposer leurs « encombrants ».

Ce service permet de collecter et de séparer sur place les matériaux pour les envoyer vers les différentes filières : la revente directe, le recyclage quand cela est possible et enfin l'enfouissement pour les autres déchets.

#### Les déchetteries sont équipées pour recevoir :

- les divers : les meubles, les canapés, la vaisselle cassée, les gravats, les fenêtres et autres matériaux de construction,
- les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques DEEE (pas de collecte à Montvalezan et aux Arcs) : les électroménagers (chaud et froid, petits et gros) et le matériel électronique (écrans...),
- les huiles usagées, les huiles alimentaires (uniquement pour les particuliers pour ces dernières),
- les piles et les ampoules récentes à faible consommation,
- les pneus et les batteries,
- les cagettes, le bois et les cartons,
- les skis, snowboards, luges et accessoires (uniquement pour les particuliers, pas de collecte à Montvalezan et aux Arcs),
- les cartouches d'encre, les pots de peintures, les vernis, les solvants, les acides, les produits toxiques et les phytosanitaires,
- la ferraille,
- et enfin, les déchets verts (pas de collecte à Montvalezan et aux Arcs). ■

Service Environnement-Déchets au 04.79.41.01.63

## ZAC des Colombières

### Construction d'un garage intercommunal

Les élus de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise ont décidé de conserver la dernière parcelle en vente à la ZAC des Colombières pour y construire un bâtiment technique.

Le terrain d'une surface de 1 742 m<sup>2</sup> accueillera au printemps prochain, un garage pour les véhicules du service Environnement-Déchets.

La structure prévue permettra de **stationner jusqu'à 6 camions-benne** et d'ajouter **un poste de lavage**. Le projet prévoit également **un volet environnemental**. Les eaux de pluie du toit seront récupérées pour l'aire de lavage tandis que le chauffage du bâtiment sera assuré par une chaudière fonctionnant aux huiles alimentaires usagées du canton.

Ce biocombustible est purifié par un prestataire local qui récupère la matière première auprès des restaurateurs de la vallée. Rien que pour la Haute Tarentaise, **55 000 litres d'huile de friture sont collectés** chaque année. Ce résultat est la concrétisation d'un projet pilote mené depuis plusieurs années en faveur du recyclage des déchets. ■

Service Environnement-Déchets au 04.79.41.01.63

La Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) a été créée en 2007 par la Communauté de Communes de Haute Tarentaise pour répondre aux besoins de foncier des entreprises locales. 12 entreprises devraient s'y installer.

## Ecole de Musique

A vos agendas :

**Mardi 6 septembre** : reprise des cours à l'Ecole de Musique,

**Samedi 10 septembre** : pour la deuxième année, une bourse aux instruments (partitions, pupitres et instruments) est proposée de 9h30 à 12h30 au Centre Jean Moulin à Bourg Saint Maurice. L'association des parents d'élèves qui organise cette bourse se charge de vendre vos instruments.

Ils sont à déposer au Centre Jean Moulin le vendredi 9 septembre de 17h à 18h et à récupérer (pour les invendus) le samedi après-midi de 14h à 15h.



## Service Etoile : Les rendez-vous proposés

### Sortie annuelle à Val d'Isère le 28 septembre :

L'année dernière, 170 personnes s'étaient retrouvées à la Rosière et au Col du Petit Saint Bernard pour une journée conviviale (visites, conférences, goûter, animations musicales).



Cette année, le Service Etoile propose une **sortie à Tignes et à Val d'Isère le mercredi 28 septembre de 14h à 17h**.

#### Au programme :

- **A Tignes** : visite de l'Eglise Saint Jacques d'Assyrie de Tignes les Boisses puis évocation de l'histoire du barrage avant de partir pour la commune de Val d'Isère.
- **A Val d'Isère** : histoire du village qui devient station de sports d'hiver puis halte au hameau du Fornet et au Pont Saint Charles pour évoquer la vie rurale agricole, le Parc National de la Vanoise et la route des Grandes Alpes.
- **A 16h15**, un goûter en musique (avec l'Ensemble Vocal de Bourg Saint Maurice et l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise) clôturera cet après-midi de visites et de retrouvailles.

### Semaine Bleue : la semaine nationale des personnes âgées

**Du 16 au 21 octobre prochain**, aura lieu une semaine dédiée aux personnes âgées. Le Service Etoile et le collectif proposent aux seniors qui le souhaitent de nombreuses activités et temps forts à partager.

#### Au programme :

- fête à la Maison de Retraite,
  - rencontres musicales au Foyer Logement,
  - animation au Chalet du Soleil à Séez,
  - soirée cinéma,
  - jeux intergénérationnels avec les écoles, la Ludothèque et Pomme d'Api,
  - interventions de l'Ecole de Musique,
  - dîner entre les résidents de la Maison de Retraite et des jeunes de l'Espace Jeunes et du SASSEP,
  - des ateliers : peinture-dessin, relaxation sophrologie et découverte de l'art floral,
  - et bien d'autres animations.
- Cette semaine riche en découvertes se clôturera par le **Goûter du Service Etoile, le vendredi 21 octobre**. ■

Inscriptions (dans la limite des places disponibles pour le 28 septembre) et renseignements auprès du Service Etoile au 04.79.07.60.22

#### Horaires des déchetteries :

- **Bourg Saint Maurice** : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- **Tignes** : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h,
- **Arcs 1800** : lundi et mercredi de 9h à 12h, mardi, jeudi et samedi de 13h30 à 17h, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
- **Montvalezan** : mardi et jeudi de 9h à 12h, lundi, mercredi, vendredi et samedi de 13h30 à 18h.

#### Passage du Médibus :

Passage du bus pour la collecte des déchets de soins à risques infectieux :

- **mercredi 9 novembre** à Bourg St Maurice, Séez, La Rosière, et Montvalezan.

- **jeudi 10 novembre** à Sainte Foy Tarentaise, Tignes et Val d'Isère.

Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise au 04.79.41.01.63

#### Sac de tri :

Des sacs de tri sont à votre disposition gratuitement en mairies et à la Maison de l'Intercommunalité de Haute Tarentaise à Séez.

#### L'Espace Jeunes :

L'Espace Jeunes de la Communauté de Communes donne rendez-vous aux 11-17 ans du canton les mercredis de 11h à 12h et de 14h à 18h et les samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h (en fonction des animations extérieures).

Au programme : activités sportives, culturelles, de loisirs mais aussi des projets initiés par les jeunes eux-mêmes.

Deux interventions par semaine sont également proposées à la Cité Scolaire Saint Exupéry :

- au foyer jeux : les mardis, jeudis et vendredis midis,
- à l'internat : les mardis et jeudis soirs.

### Septembre :

- 4 Thé dansant organisé par les aînés ruraux des Chapelles,
- 6 Reprise des cours à l'Ecole de Musique de Haute Tarentaise,
- 10 Bourse aux instruments de l'Ecole de Musique de 9h30 à 12h30 au Centre Jean Moulin,
- 10 Loto du 7<sup>ème</sup> BCA au gymnase du Collège à Bourg Saint Maurice,
- 10 4<sup>ème</sup> Festival des llettes, concerts en plein air à Hauteville-Gondon,
- 11 Forum des associations à Bourg Saint Maurice,
- 11 Vide greniers et forum des associations à Séez,
- 15 Reprise des activités seniors (gym, piscine, jeux...) plus de renseignements auprès du Service Etoile au 04.79.07.60.22,
- 17 Fournée de pains au Moulin St Germain pour les Journées du Patrimoine à Séez,
- 17 et 18 Journées du Patrimoine,
- 18 Vide grenier au parking du Funiculaire à Bourg St Maurice,
- 18 Fête de la Saint Maurice : parvis de l'Eglise à 12h, à Bourg St Maurice,
- 20 Passage à la TNT sur le territoire,
- 21 Journée « jeux en plein air » avec la Ludothèque de 10h à 17h, à la Ferme des Marais à Bourg Saint

- Maurice,
- 24 « Terre, Terroir, Tarentaise » à Bourg Saint Maurice,
- 25 Danses et Musiques au profit de l'Inde au gymnase à 18h30 à Bourg Saint Maurice,
- 26 Cinéma Bollywoodien à 20h au Savoy à Bourg Saint Maurice,
- 27 Soirée Indienne à 18h à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 28 Sortie annuelle du Service Etoile pour les personnes âgées et handicapées du canton à Tignes et Val d'Isère.

### Octobre :

- 1 Passage des horaires de déchetteries du canton en horaires d'hiver,
- 2 Repas des anciens à 12h la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 2 Kermesse et portes ouvertes à l'Ecole St Bernadette à Bourg Saint Maurice,
- 5 Journée jeux de société de 10h à 17h à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- Du 5 au 15 Commerces en fête à Bourg Saint Maurice,
- 6 Concert « Jazz Manouche » à 20h30 à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 8 Soirée Cabaret à 20h au gymnase de Bourg Saint Maurice,
- 8 Concours de pétanque des Dirigeants (pour les licenciés) à 14h au Boulodrome à Bourg Saint Maurice,
- 9 et 10 Passage du Médibus en Haute Tarentaise (déchets de soins) lire en p.7,
- Du 10 au 13 Bourse aux vêtements à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 14 Don du sang de 16h à 19h à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 15 et 16 Jumelage de la Commune de Bourg Saint Maurice à Pinon,
- Du 16 au 22 Semaine Bleue, semaine nationale des personnes âgées, nombreuses animations locales avec le Service Etoile,
- Du 20 au 23 3<sup>ème</sup> Edition de Jazz en Tarentaise avec concert le 21 à Bourg Saint Maurice, renseignements Ecole de Musique de Haute Tarentaise,
- 21 Réunion du calendrier des événements à 20h30 au Centre Jean Moulin,
- 22 Loto à 20h à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 22 La Démontagnée, défilé des troupes dans les rues de Bourg Saint Maurice,
- 22 Journée découverte du goût place de la gare avec le comité d'animations de Bourg Saint Maurice,
- 30 Thé dansant à 14h30 à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice.

### Novembre :

- 5 Loto à 20h à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 6 Thé dansant du sou des écoles Ste Foy-Villaroger à 14h30 à Planjo,
- 10 Repas dansant du FCHT à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 11 Repas des anciens combattants à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- Du 12 au 16 Semaine de la Solidarité à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- Du 15 au 30 Exposition Malraux, avec inauguration à Séez le 15, conférences et projections du 15 au 17,

- Du 17 au 22 Festival de Danse en Tarentaise à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 19 Bal du sou des écoles Ste Foy-Villaroger à 21h30 à Villaroger,
- 19 et 20 Bourse aux skis au gymnase du Collège à Bourg Saint Maurice,
- Du 23 au 25 Bourse aux jouets à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 26 et 27 Premières traces, ouverture de la station de Val d'Isère,
- 26 Jeux KAPLA avec la Ludothèque de 14h à 18h au Gymnase à Bourg Saint Maurice,
- 26 Repas dansant de l'Ecole Ste Bernadette à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 27 Soirée Chansons à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice.

### Décembre :

- 2 Assemblée générale du Ski Club à 17h à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 2 Inauguration des illuminations de Noël à Bourg Saint Maurice,
- 2 et 3 Téléthon à Val d'Isère,
- 2 et 3 Téléthon à Bourg Saint Maurice,
- 3 Marché de Noël à Séez,
- 9 Assemblée Générale de la Cyclo Cœur à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 10 Gala des Eterlous au gymnase du Collège à Bourg Saint Maurice,
- 10 Fête de la Sainte Barbe à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 10 et 11 Critérium de la Première Neige hommes et femmes à Val d'Isère,
- Du 10 au 17 Festival du Film Européen des Arcs,
- 11 Noël des pompiers à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 16 Concert de Noël de l'Harmonie à 20h à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- Du 16 au 18 Marché de Noël à Bourg Saint Maurice,
- 17 Arbre de Noël du 7<sup>ème</sup> BCA au gymnase de Bourg Saint Maurice,
- 17 Spectacle de Noël pour les enfants à Séez,
- Du 17 au 25 Semaine la Magie de Noël à la Rosière,
- Du 17 au 25 Magie de Noël à Val d'Isère,
- 20 Don du sang de 16h à 19h à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice,
- 24 Animations de Noël à partir de 17h à Ste Foy Station (arrivée du père Noël en chiens de traîneaux...),
- 24 Crèche vivante : arrivée du Père Noël à Villaroger,
- 24 Spectacle de Noël à Tignes,
- 31 Fire Mix Party à Tignes,
- 31 Feu d'artifice et retraite aux flambeaux à Villaroger,
- 31 Soirée de la Saint Sylvestre à la salle des fêtes de Bourg Saint Maurice.

Agenda sous réserve de modifications éventuelles



Maison de l'Intercommunalité

BP n°1 - 73 707 SEEZ  
Tél : 04.79.41.01.63  
Fax : 04.79.41.06.77

Du lundi au jeudi  
8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30  
le vendredi fermeture à 16h30

